



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat de la Principale

Affaire suivie par :
Adeline GAUTIER
Tél : 02-37-22-28-28
ce.0281055v@ac-orleans-tours.fr

Collège Soutine
Allée Soutine
28300 SAINT PREST



Saint Prest, le 08 novembre 2024

MODALITES DE RETRAIT DES DIPLOMES DU BREVET OU DU CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE

Une invitation pour le 05 ou le 07 novembre 2024 (pour les élèves ayant été admis) a été envoyée avec les relevés de notes, si vous n'avez pas eu la possibilité de venir à cette date, nous vous invitons à partir du 12 novembre 2024 à venir le retirer au niveau du secrétariat de direction.

Les modalités de retrait sont les suivants :

1) Remise du diplôme au candidat

L'élève se présente au secrétariat de direction avec **sa carte d'identité** aux horaires indiqués ci-dessous.

2) Remise du diplôme à un représentant légal

Cette personne devra se présenter avec **sa carte d'identité, la photocopie de la carte d'identité du candidat et d'une procuration signée par le candidat** au secrétariat de direction aux horaires indiqués ci-dessous.

Horaires du secrétariat : (hors vacances scolaires)

Lundi	8h15 – 12h15 et 14h15 - 17h15
Mardi	8h15 – 12h15 et 14h15 - 17h15
Mercredi	8h15 – 12h15
Jeudi	8h15 – 12h15 et 14h15 - 17h15
Vendredi	8h15 – 12h15 et 14h15 - 17h15

3) Transmission par courrier

Uniquement si l'élève ne peut pas se déplacer.

Le candidat doit envoyer une lettre précisant son identité et **son adresse** en joignant **la photocopie recto-verso de sa carte d'identité** et **des timbres poste d'une valeur de 8.27 euros** (pour l'envoi du diplôme).

Le secrétariat